

Entretien réalisé et publié sur Mag Securs, le 16 août 2017 :

<https://www.mag-securs.com/news/id/36065/se-mettre-en-conformite-avec-le-reglement-2016-679-l-approche-de-la-societe-de-conseil-netxp.aspx>

Pouvez-vous présenter votre entreprise et son activité ?

Créé en 2001 et fort de 90 collaborateurs, NetXP est un cabinet de Conseil et d'Expertise spécialisé dans le domaine de la Sécurité des SI. Notre patrimoine client est composé de grandes organisations et d'entreprises de taille intermédiaire pour lesquelles nous délivrons les services suivants :

- Gouvernance et Gestion des Risques.
- Sécurisation des Infrastructures.
- CyberSécurité : Audits et conseil pour la mise en place de SOC (Security Operation Center).
- CyberSOC Managé à travers notre offre C-WATCH (prévention, détection, réaction, gouvernance).

En quoi pouvez-vous apporter des solutions aux entreprises qui doivent être conformes au RGPD le 25 mai 2018 ? (Approche organisationnelle et/ou solutions techniques)

NetXP dispose d'une expérience reconnue en matière d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'Œuvre dans le domaine de la Sécurité des SI, expérience adaptée au besoin de mise en conformité avec le RGPD.

Aussi, NetXP accompagne ses clients sur les prestations suivantes :

- Sensibilisation de populations de type haut management aux impacts liés à l'adoption du RGPD.
 - Conduite d'audits et de Gap Analysis (existant vs cible RGPD)
 - Définition des plans d'actions pour la mise en conformité avec le RGPD :
- *Gouvernance, communication et reporting *Organisation et processus *Solutions et outillage *Conduite des plans d'actions

Quelles entreprises ciblez-vous particulièrement ? Qui sont vos clients ?

Nous exerçons notre métier de Conseil et d'Expertise auprès de grandes organisation et d'entreprises de taille intermédiaire impactées par la RGPD. Nos clients sont présents dans différents secteurs tels que la Banque & l'Assurance, les Services, la Distribution & le Luxe ou l'Industrie.

Quelle est votre valeur ajoutée spécifique, ce que vous êtes les seuls à proposer ?

Notre expertise dans le domaine de la Sécurité des SI couvre toutes les dimensions nécessaires afin d'accompagner nos clients dans leur mise en conformité :

- Dimension juridique (NetXP dispose d'un Partenariat avec un cabinet d'avocats spécialisé)
- Dimension gouvernance (organisation, processus, reporting et communication)
- Dimension solutions et outillage (pseudonymisation, chiffrement des données, data subsetting et data masking)

Quel conseil pouvez-vous donner à ces entreprises, en quelques mots ?

Le RGPD est une volonté européenne de pousser les entreprises à se doter d'une vraie culture de la donnée et d'adapter leur organisation en conséquence avec une gouvernance adaptée. Pour se mettre en conformité avec le RGPD, il est essentiel pour nos clients de fonctionner en mode projet avec un lotissement débutant par un état des lieux afin de traiter la protection des données, leur sécurisation, la notification en cas d'incident et la communication associée aux incidents.